

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070907-11\_27\_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007  
Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation



Ludovic LIONS

Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente  
du

N° CP *11927-07*  
Séance du **- 7 SEP. 2007**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AILE SUD DU CHATEAU DE WESSERLING  
REFUS DE DEMARRAGE ANTICIPE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°2005/III - 11<sup>ème</sup>/13 du 24 juin 2005 relative à l'adoption du guide des aides,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/1 - 5<sup>è</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- ❖ Décide de ne pas autoriser la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin à démarrer les travaux d'aménagement de l'aile sud du château de Wesserling avant de connaître la destination finale du site.

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

*Rémy WITH*  
Remy WITH

Adopté  
*0*.....voix contre  
.....abstentions